

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2024-11 (2024-06-20)

La sécurité sur nos chemins

Afin de répondre aux préoccupations énoncées par les membres de l'Association concernant la vitesse des véhicules sur nos chemins, le Conseil d'administration a élaboré différentes mesures qui seront mises en place au cours des prochains jours sur les chemins du Domaine.

Ces mesures consistent dans l'ajout de dos d'âne, ainsi que différents types de panneaux; arrêt, identification de certaines sorties de sentiers pédestres et rappel de vitesse maximum.

L'efficacité de ces mesures repose d'abord sur le respect des limites par vous en tant que résidents ainsi que par votre vigilance face aux visiteurs et aux fournisseurs qui empruntent les chemins du Domaine.

Il en va de notre sécurité à tous.

Votre Conseil d'administration